Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501521-20251218-2025_243-DE

DCM DU 18 DECEMBRE 2025

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2025.243*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, **le 18 décembre** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 12 décembre 2025 - **Date d'affichage** : 19 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29

22 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Éric GOSSET, Ronan SALAÜN et Mesdames Julie AUBAUD, Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Lydia DERIEUX, Merlene DÉSILES, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Laëtitia NOËL, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL et Anne VIOT.

7 excusés : Messieurs Alain CLÉRY, Jean-Christophe GILBERT, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT, Mickaël ROSETZKY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Chantal FRANCANNET. NOËL.

7 pouvoirs : Messieurs Alain CLÉRY (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Jean-Christophe GILBERT (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), Grégory PRENVEILLE (qui a donné pouvoir à Laurent BERTIN), Jonathan RAULT (qui a donné pouvoir à Samuel GATTIER), Mickaël ROSETZKY (qui a donné pouvoir à Julie AUBAUD) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER) et Chantal FRANCANNET (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501521-20251218-2025_243-DE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY SUR LE SITE JACQUES PRÉVERT – SOLLICITATION DE FINANCEMENTS POUR LA TRANCHE N°2 AU TITRE DU FONDS VERT ET DE LA DETR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le cahier d'accompagnement pour la mise en œuvre du « Fonds Vert » concernant la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ;

VU le guide opérationnel relatif à la DETR/DSIL 2026 ;

Monsieur Yannick DANTON, 6ème adjoint en charge de la santé, de la sécurité publique, des bâtiments et réseaux, des commémorations et du cimetière rappelle que des travaux de rénovation énergétique de l'école Jacques Prévert sont en cours depuis l'été 2025.

Une première tranche de travaux est en cours de finalisation avec la rénovation de 12 classes. Une seconde tranche est prévue (consultation des entreprises et notifications des marchés en 2026, travaux en 2027 et 2028) pour rénover les autres locaux du bâtiment (auditorium, périscolaire...) et procéder à l'isolation extérieure du bâtiment.

Dans la continuité, les travaux prévus en tranche n°2 sont :

- Le remplacement du chauffage défaillant et de la ventilation obsolète,
- Le changement des menuiseries extérieures,
- L'isolation des plafonds par la réalisation de faux-plafond, ce qui permettra également de réduire les volumes chauffés,
- L'installation de volets roulants électriques pour améliorer le confort d'été,
- Le remplacement des éclairages actuels par des éclairages LED.
- L'isolation thermique extérieure.

L'objet de cette délibération est de solliciter les financements au titre du Fonds Vert et la DETR 2026 et d'actualiser le plan de financement de cette opération.

Le plan de financement prévisionnel actuel pour la tranche n°2 de ces travaux est le suivant :

Tranche 2

Dépenses prévisionnelles	HT
Etude Thermique	2 000 €
Mission contrôle technique (Qualiconsult)	4 300 €
SPS (estimation)	2 000 €
OPC, MOE exécution	36 200 €
Travaux	805 500 €
Autres dépenses	25 000 €
Total HT	**875 000 €**
TOTAL TTC	***1 050 000,00 €***

Recettes prévisionnelles	
CAF	100 000 €
DETR 2026 (à solliciter)	210 000 €
Fonds vert (à solliciter)	350 000 €
Autofinancement restant de la ville	215 000 €
Total HT	**875 000 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501521-20251218-2025_243-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel actualisé de la tranche n°2 de travaux pour la rénovation énergétique du site Jacques Prévert de l'école élémentaire Jules Ferry,
- SOLLICITE des financements au titre de la DETR 2026 et du Fonds Vert sur le volet de la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à la sollicitation de ces subventions.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr